

GE_GERICHTE 4D_128/2010 vom 1. März 2011

GE Cour de justice, 2011-03-01, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_4D_128_2010

FR: GE_GERICHTE 4D_128/2010 du 1 mars 2011

IT: GE_GERICHTE 4D_128/2010 del 1 marzo 2011

Regeste

Résumé: BAILLEUR - TITULARITÉ DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Comme un contrat de bail ne fait naître que des obligations et n'a pas d'effet réel, il n'est nullement nécessaire que le bailleur soit propriétaire ou au bénéfice d'un droit réel. Savoir qui est propriétaire des locaux est donc une question sans aucune pertinence, la question à résoudre étant celle de la titularité des obligations contractuelles.

Volltext

Résumé: BAILLEUR - TITULARITÉ DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Comme un contrat de bail ne fait naître que des obligations et n'a pas d'effet réel, il n'est nullement nécessaire que le bailleur soit propriétaire ou au bénéfice d'un droit réel. Savoir qui est propriétaire des locaux est donc une question sans aucune pertinence, la question à résoudre étant celle de la titularité des obligations contractuelles.

Descripteurs: Descripteurs: BAIL À LOYER ; BAILLEUR(BAIL À LOYER) ; PROPRIÉTÉ

Normes: Normes: CO.253

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.